



27.05.2019 - 09:44 Uhr

Baromètre TCS des litiges: la tendance des Suisses à agir en justice

Bern (ots) -

Le Touring Club Suisse lance le premier baromètre suisse des litiges. Cette vaste enquête réalisée par la protection juridique du TCS révèle les sujets de litige des Suisses en fonction de leur fréquence, la région où vivent les plus prompts à se battre pour obtenir gain de cause et la différence de comportement entre homme et femme. Cette première édition du baromètre des litiges reflète les querelles juridiques dans le domaine du droit de la circulation.

Après son désormais célèbre baromètre du voyage, le TCS lance un nouvel instrument de mesure: le baromètre des litiges. Cette enquête, la première du genre en Suisse, met en évidence la vaste expérience du plus grand club de mobilité de notre pays dans le domaine de la protection juridique. Les résultats de ce 1er baromètre des litiges se basent sur le portfolio de l'assurance de protection juridique circulation du TCS avec ses quelques 263'000 polices, plus précisément sur les affaires de protection juridique ouvertes ou closes en 2018.

Les Zurichois et les Genevois sont les plus querelleurs Dans les régions de Zurich et de Genève, chaque année près de quatre personnes sur cent font appel chaque année à leur protection juridique à la suite d'un incident sur la route ou d'une affaire en relation avec leur véhicule. Cette fréquence relevée dans ces deux régions à forte densité démographique dépasse d'environ 50% celles enregistrées dans les cinq autres grandes régions suisses. Les litiges concernant les violations des règles de circulation sont proportionnellement presque deux fois plus nombreux chez les Zurichois que chez les habitants du Plateau ou du Tessin.

La pugnacité diminue avec l'âge

En observant en fonction des tranches d'âge la fréquence des litiges touchant à la mobilité avec des véhicules, on constate une nette baisse quand l'âge augmente. Avec environ quatre litiges pour cent personnes, la tranche des 18 à 35 ans est presque deux fois plus souvent impliquée dans des litiges juridiques que celles des plus de 66 ans.

Les hommes sont en conflit deux fois plus souvent - les femmes plus longtemps L'analyse comparative des résultats entre les genres montre que les hommes sont à l'origine de deux tiers des affaires juridiques. Les hommes se battent donc deux fois plus souvent pour défendre leur cause que les femmes. Cette différence est particulièrement marquée pour les violations des règles de circulation et les accidents de la route, où seul ¼ des litiges est à mettre sur le compte des femmes, les hommes sont responsables des ¾ restant. Autre divergence : les litiges des hommes coûtent en moyenne 25% de plus que ceux des femmes. En revanche, les femmes sont en conflit plus longtemps : leurs litiges juridiques durent en moyenne presque un mois de plus que ceux des hommes.

Ce premier baromètre TCS des litiges en protection juridique circulation peut être téléchargé depuis www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/barometre-litiges/. D'autres baromètres des litiges en protection juridique immeubles et en protection juridique privée suivront.

Informations sur l'enquête

Les résultats de ce baromètre des litiges se basent sur le portefeuille de clients de l'assurance de protection juridique TCS avec ses quelques 263'000 polices, plus précisément sur les affaires de protection juridique ouvertes ou closes en 2018. Pour l'analyse selon les régions et les langues, la totalité du portefeuille de clients (familles et personnes individuelles) a été pris en compte, pour l'analyse selon l'âge et le sexe, le portefeuille des personnes individuelles (env. 83'000 polices). L'analyse selon la langue se fonde sur la langue nationale souhaitée par le client pour le traitement de son affaire. Il ne s'agit donc pas d'une analyse en fonction des régions linguistiques. Les régions utilisées pour l'évaluation des résultats correspondent aux sept grandes régions de Suisse définies par l'Office Fédéral de la Statistique.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.
Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.pressetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100828533> abgerufen werden.